

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 AVRIL 2024

Etaient présents : Anne-Charlotte Bénichou, Présidente, Kaouthar Benameur, Pierre Bertiaux, Alain Cano, Elisabeth Caux, Martine Charvin, Pierre Chazan, Pierrick Courilleau, Albert Da Silva, Caroline Danhiez-Caillet, Rémi Darmon, Elisabeth De Lavergne, Mireille Delafaix, Elisabeth Delamoye, Marie-Pierre Digard, Philippe Escande, Frédéric Henriot, Théo Lazuech, Christophe Le Forestier, Louis Leroy, Eric Lucas, Alexis Midol-Monnet, Didier Missenard, Claudie Mory, Yann Ombrello, David Saussol, Eliane Sauteron, Michèle Viala, Ariane Wachthausen.

Absents excusés représentés :

Abdelhamid Mellouk
Véronique France-Tarif
Laurent Rémy
Patrick Villette

Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou
Pouvoir à Rémi Darmon
Pouvoir à Eric Lucas
Pouvoir à Christophe Le Forestier

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 19h30 : 29
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Madame Anne-Charlotte Bénichou, Présidente de séance, ouvre la séance du conseil municipal.

Marie-Pierre Digard est désignée, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2024-33 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le Code électoral,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le résultat des élections municipales organisées le 15 mars 2020,

Vu la démission de Monsieur David Ros, Maire d'Orsay en date du 18 avril 2024,

Vu la délibération n°2024-32 du Conseil municipal du 29 avril 2024, fixant à 9, le nombre des adjoints au Maire,

Considérant que le scrutin de liste est secret, à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel,

Considérant que si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés lors du premier tour de scrutin, un deuxième tour doit avoir lieu selon les mêmes règles,

Considérant que si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés lors du deuxième tour de scrutin, un troisième tour est nécessaire. Le scrutin sera alors à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée, sont élus,

Après appel à candidature, une liste a été déposée, celle d'Anne-Charlotte Bénichou

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

PREMIER TOUR DU SCRUTIN :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 33
- Bulletins blancs	: 7
- Bulletins nuls	: 0
- Suffrages exprimés	: 26
- Majorité absolue	: 14

Ont obtenu :

- Anne-Charlotte Bénichou : 26 voix

La liste d'Anne-Charlotte Bénichou ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints et adjointes au Maire et immédiatement installés dans l'ordre de la liste :

- 1^{er} adjoint au maire : Anne-Charlotte Bénichou
- 2^{ème} adjoint au maire : Didier Missenard
- 3^{ème} adjoint au maire : Ariane Wachthausen
- 4^{ème} adjoint au maire : Frédéric Henriot
- 5^{ème} adjoint au maire : Elisabeth Caux
- 6^{ème} adjoint au maire : Philippe Escande
- 7^{ème} adjoint au maire : Elisabeth Delamoye
- 8^{ème} adjoint au maire : David Saussol
- 9^{ème} adjoint au maire : Véronique France-Tarif

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le
et de la publication le

06 MAI 2024

Rémi DARMON
Maire d'Orsay

06 MAI 2024

